REGLEMENT BISCH'RUN DE NOËL - 05 décembre 2026

Organisation

Dans le cadre de l'animation du marché de noël, la section d'athlétisme du FCJA BISCHWILLER organisera une série de relais au centre ville de Bischwiller, autour de la place de la mairie, passant par la trame verte à proximité sur un parcours entièrement fermé à la circulation. L'**organisateur** peut être contacté à tout moment pour toute demande d'explication ou d'information complémentaire par mail à l'adresse marcel.usselmann@free.fr ou par téléphone au 07 66 26 87 70.

Date – horaires - parcours

L'évènement aura lieu samedi 05 décembre au centre-ville de Bischwiller.

Le relais des flocons	équipe de 3	16h00	3 x 700m (non chronométré)
Le relais le trio givré	équipe de 3	16h20	3 x 1000m
Le relais des rennes fous Associations/ entreprises	équipe de 3	16h50	durée 45 mn boucles de 1000m
Le relais des as de glace Licenciés athlé etassociations sportives	équipe de 3	17h45	durée 45 minutes boucles de 1000m
Le 1000 m des pulls moches de noël	individuel	16h40	1 tour, non chronométré

Retrait des **dossards** sur place le jour de l'épreuve

Le port du dossard bien visible sur la poitrine, non plié ou masqué, est obligatoire tout au long de la course.

Condition de participation

Ainsi que le stipule l'article 231-2-1 du Code du sport, la participation aux courses chronométrées n'est ouverte qu'aux coureurs) qui disposent :

- d'une **licence sportive FFA** Athlé en cours de validité le jour de la manifestation et adaptée au type de course
- ou d'un **PPS** (parcours de prévention santé) valable le jour de la course à renseigner sur https://pps.athle.fr/
- ou **d'un questionnaire de santé** pour les mineurs non licenciés, dûment rempli par le participant et contresigné par le représentant légal.

Catégories d'âge

Relais du flocon	M-F	né(e) en 2016-2019
Relais le trio givré	M-F	né(e) en 2012-2015
Relais des pulls moches	M-F	né(e) en 2011 et avant
Relais des as	M-F	né(e) en 2011 et avant

Sécurité

L'organisateur déploiera un **Dispositif Prévisionnel de Secours** (DPS) afin de garantir la sécurité et l'assistance médicale des coureurs. Des signaleurs seront présents aux endroits stratégiques de la course. Une équipe de secouristes sera également sur place.
Toutefois, chaque participant a l'obligation d'apporter son assistance à un concurrent victime d'un accident jusqu'à l'arrivée des secours.

Assurance - responsabilité - comportement

Les **organisateurs** ont souscrit une police d'assurance responsabilité civile auprès de Groupama pour couvrir la compétition. Les concurrents possédant une licence sportive sont protégés par les garanties associées à celle-ci. Tous les autres participants sont tenus de contracter une assurance à titre individuel.
L'organisation décline toute responsabilité dans l'éventualité d'un accident ou d'une défaillance des coureurs du fait de problème de santé ou d'une préparation insuffisante. Les concurrents assument pleinement la responsabilité de leur participation et s'engagent à ne lancer aucun recours contre l'**organisateur de l'évènement de running** en cas de dommages ou de séquelles consécutives à la participation au relais. Les organisateurs ne peuvent être tenus responsables en cas de vol des affaires personnelles des participants ou de dégradation de matériel.
Tout coureur reconnu coupable d'abandon de matériel ou de déchets hors des zones de propreté prévues entraînera la disqualification du contrevenant.

Chronométrage

Le chronométrage sera assuré par Performance 67.

Récompenses

Relais du flocon	3 premières équipes Masculine - 3 premières équipes féminine 3 premières équipes mixtes
Relais du trio givré	3 premières équipes Masculine - 3 premières équipes féminine 3 premières équipes mixtes
Relais des pulls moches	3 premières équipes Masculine - 3 premières équipes féminine 3 premières équipes mixtes
Relais des as	3 premières équipes Masculine - 3 premières équipes féminine 3 premières équipes mixtes
Pulls moches	les 3 pulls sélectionnés par le jury

Annulation

Si en cas de force majeure (décision préfectorale, aléas climatiques…), ou pour toute raison indépendante de la volonté, la manifestation devait être annulée, les frais d'inscription seront restitués à chaque participant à hauteur de **70 %.** Alternativement, l'organisateur se réserve le droit de modifier le parcours ou de programmer la manifestation à une date ultérieure. Toute annulation individuelle en dehors de maladie ou d'accident (présentation d'un justificatif médical) ne pourra prétendre à aucun remboursement.

Droit à l'image

En participant à l'épreuve, chaque coureur donne expressément son accord pour l'utilisation des images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles il pourrait apparaître sur tous types de supports, incluant les documents promotionnels et/ou publicitaires.
Tout concurrent reconnaît avoir pris connaissance du règlement et en accepte toutes les clauses sous peine de disqualification.

Publication des résultats

Tout coureur qui se voit attribuer un dossard, autorise l'organisateur du relais de Bischwiller à publier ses résultats nominatifs et temps à la presse spécialisée ou autre média sur tout support de communication pour une durée illimitée.